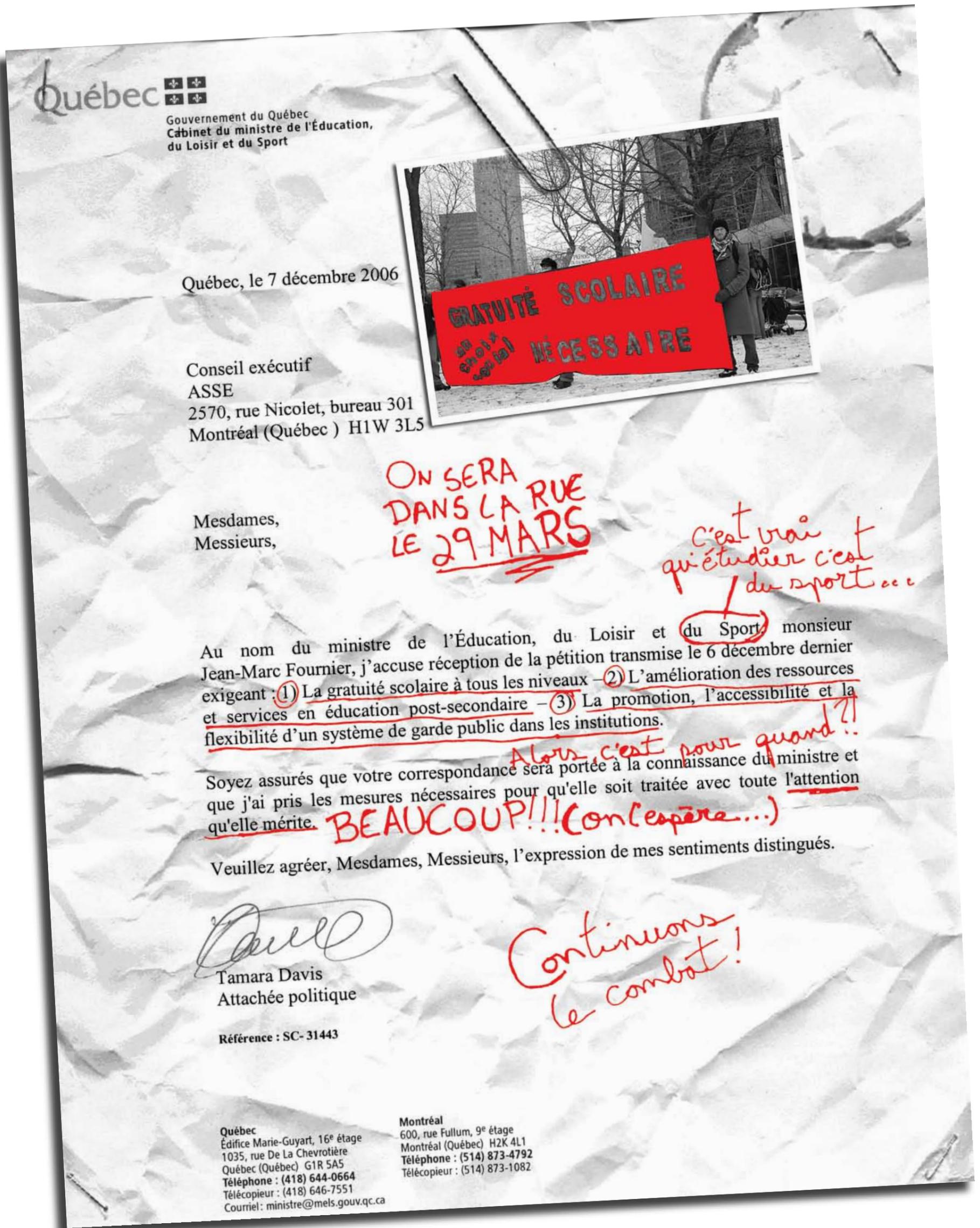


ULTIMATUM

Le Journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Volume 6, Numéro 2, janvier 2007

Notre réponse au ministère : gratuité scolaire !



On se revoit dans la rue...

Réappropriions-nous NOTRE éducation

Par le Conseil exécutif

La session d'automne 2006 a sonné le coup d'envoi d'une mobilisation massive sur les revendications de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante. C'est tout d'abord à travers une pétition que nous les avons fait connaître, suivi d'une Manif'Action dans les rues de Montréal rassemblant environ 150 personnes en fin de session.

Il est maintenant temps d'augmenter la pression sur le gouvernement qui n'a daigné répondre à notre ultimatum concernant nos revendications que par la voix d'un accusé de réception, préférant feindre un « réinvestissement » en éducation post-secondaire. Loin de combler le sous-financement en éducation et n'améliorant en rien l'accessibilité aux études, ces sommes, non récurrentes, ne font que légitimer l'inaction gouvernementale pour enrayer les problèmes du réseau. Ainsi, nos revendications n'ont pas reçu d'échos favorables et aucune mesure significative n'a été prise pour les satisfaire.

On ne peut plus laisser le gouvernement agir en espérant un geste de bonne foi de sa part. Il nous faut lutter pour le forcer à écouter les milliers d'étudiantes et d'étudiants qui en ont

...les avancées progressistes en éducation et dans les autres secteurs de la société ne se sont faites que par l'établissement d'un rapport de force considérable face au gouvernement...

assez de voir leur éducation se détériorer autant au niveau de l'accessibilité que de la qualité. S'il espère répondre aux appels des lobbys d'entreprises, nous lui ferons comprendre que c'est nous, étudiants et étudiantes, qui décidons des orientations du réseau. La session d'hiver sera le temps d'agir pour défendre le droit à l'éducation. Nous allons

donc continuer à amasser des signatures pour la pétition afin de démontrer au gouvernement l'appui de la population à cette lutte et au mouvement de masse qui est en train de se construire.

La session d'hiver sera surtout l'occasion de nous mobiliser largement pour la manifestation du 29 mars. L'ASSÉ appelle en effet à une manifestation d'envergure nationale le 29 mars qui aura pour but de défendre les trois revendications de notre campagne annuelle. En cette journée du 29 mars, de nombreuses associations étudiantes tien-

Les revendications de la campagne Pour un réinvestissement, pas n'importe comment !

- La gratuité scolaire à tous les niveaux ;
- L'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé ;
- La promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

dront une journée de grève pour démontrer à l'État la détermination des étudiantes et étudiants à reconstruire l'éducation selon nos besoins, et non pas en fonction des désirs du privé et du patronat.

Toutes ces actions s'effectuent dans la perspective de créer un rapport de force avec le

gouvernement en place et même avec ceux qui suivront. En effet, quel que soit le parti au pouvoir, tant que les orientations politiques du réseau ne prendront pas une autre tangente, nous resterons mobilisés pour défendre nos droits. Nous devons faire comprendre à la classe politique que la population étudiante s'organise maintenant sur une base démocratique, indépendante et combative. Ceci nous amène à ne plus simplement gérer les coupures que les gouvernements des dernières années ont faites dans le système d'éducation, mais à nous lever pour exiger ce que toute société démocratique digne de ce nom devrait avoir: une éducation universellement accessible et de qualité.

De plus, comme l'histoire nous l'a prouvé à de nombreuses reprises, les avancées progressistes en éducation et dans les autres secteurs de la société ne se sont faites que par l'établissement d'un rapport de force considérable face au gouvernement, faisant appel à une participation de milliers d'étudiants et étudiantes. Que ce soit la création des cégeps, du réseau des universités du Québec ou l'amélioration

progressive au cours des années '70 du régime des prêts et bourses, toutes ces mesures ont fait l'objet de luttes étudiantes et nous ne pourrions améliorer le système d'éducation qu'en nous mobilisant tous et toutes, et ce, dès cette session-ci.

Pour se réapproprier notre éducation, nous devons d'aller à nos assemblées générales et de consolider le syndicalisme étudiant dans nos associations étudiantes locales. Puis, il nous faudra descendre dans les rues par milliers pour crier haut et fort que l'on exige « un réinvestissement, pas n'importe comment », que le temps de la concertation, qui est synonyme de gestion de coupures, est dorénavant fini, et que nous sommes prêts et prêtes à aller jusqu'au bout pour que l'éducation redevienne l'outil collectif de progrès social qu'elle se doit d'être. Parce que les gouvernements disent qu'il n'y a pas d'argent pour l'éducation, investissons-nous dans la lutte!

Table des matières

Compte-rendu de l'automne p. 3

Gratuité scolaire p. 4

Ressources et services p. 5

Garderies en milieu scolaire p. 6

Luttes locales p. 7

Démocratisation des institutions d'enseignement p. 8

La gratuité dans notre société p. 9

International p. 10

Économie p. 11

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le Comité journal et ses collaborateurs et collaboratrices

Ont contribué à ce numéro : Arnaud Theurillat-Cloutier, Rémi Daigle, le Comité femme de l'ASSÉ, Alex Bourdon-Charest, Alexandre Leduc, Van Quoc Vinh, Guillaume Manningham, Philippe Teisceira-Lessard, Rémi Bellemare-Caron, Lizanne Guay, Angela Sandoval et le Conseil exécutif

Page couverture : Manif'Action du 7 décembre 2006. Photo prise par Philippe Marchand, montage par Louis-David Lalancette-Renaud

Correction : Jean-Sébastien Ranger, Hubert Gendron-Blais, Rémi Bellamare-Caron et Andréane Sabourin

Mise en page : Van Quoc Vinh, Rémi Bellemare-Caron, Louis-David Lalancette-Renaud et Jérôme Charaoui

Illustrations : Rémi Perron

Impression : Payette et Simms

Distribution : On fait notre possible!

Tirage : 15 000 exemplaires

Compte-rendu de l'automne 2006

Par Van Quoc Vinh,
étudiant au Cégep Marie-Victorin

L'automne 2006 aura été une saison remplie d'événements pour l'ASSÉ et qui ne fût pas de tout repos. Il a été question entre autres de la préparation du plan d'action de l'ASSÉ pour définir nos luttes de l'année à venir. De plus, un ultimatum a été déposé au gouvernement, des votes d'affiliations

tive d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé; pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

Durant le mois de novembre 2006, un ultimatum a été déposé au gou-

Le mercredi 6 décembre 2006, l'AEMSS-UQO a rejoint l'ASSÉ et le lendemain, l'AGEBdeB a eu le vote des étudiantes et des étudiants pour rejoindre l'ASSÉ.

Les résultats du référendum, dévoilés par l'AGEBdeB, ont été les suivants :

1- Voulez-vous que l'Association Générale des Étudiants de Bois-de-Boulogne s'affilie à un regroupement étudiant national ?

- Oui: 403 votes pour 64,37 %
- Non: 159 votes pour 25,40 %
- Abstention: 64 votes pour 10,22 %
- Annulation: 8 votes

2- Advenant l'affiliation de l'Association Générale des Étudiants de Bois-de-Boulogne à un regroupement national, voulez-vous devenir membre ?

- De l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante) moyennant une hausse de cotisations de 1,50\$ par membre par session : 331 votes pour 57,17 %

- De la FECQ (Fédération Étudiante Collégiale du Québec) moyennant une hausse de cotisations de 2,50\$ par membre par session : 64 votes pour 11,05 %

Nombre total des votes : 634
Abstention: 184 votes pour 31,8 %
Annulation : 55 votes
Taux de participation : 21,86 %

De plus, une manif'ation s'est déroulée le 6 décembre 2006 à Montréal. La manifestation a débuté en soulignant la triste anniversaire de la journée de la tuerie misogyne de Marc Lépine à la Polytechnique en 1989. La manifestation a eu pour but d'amener les pétitions reçues par rapport à la campagne « Pour un

réinvestissement, pas n'importe comment! » au ministère de l'Éducation. Finalement, cette étape du plan d'action, a aussi permis de distribuer du matériel d'information concernant la campagne aux gens sur la rue.



Manif'ation organisée par l'ASSÉ le 6 décembre dernier à Montréal

d'associations étudiantes à une organisation nationale ont eu lieu et une manif'ation fût organisée.

Congrès d'automne 2006 : les associations présentes ont permis la construction de la campagne

vernement avec les revendications qui sont ressorties durant le Congrès. Cet ultimatum marque l'annonce de la campagne qu'on prépare si le gouvernement ne réagit pas sur la question des études post-secondaires.

Bienvenue à l'Association générale étudiante de Bois-de-Boulogne et à l'Association étudiante du module de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, nouveaux membres de l'ASSÉ!!!

annuelle avec le plan d'action et les revendications à présenter pour l'année 2006-2007. La plateforme est ressortie avec la campagne «Pour un réinvestissement, pas n'importe comment». Ces revendications sont les suivantes : pour la gratuité à tous les niveaux; pour l'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspec-

Les étudiantes et étudiants de deux associations étudiantes se sont prononcées en faveur de l'affiliation à notre organisation nationale. Ces deux associations sont l'Association Étudiante du Module de Sciences Sociales à l'Université du Québec en Outaouais (AEMSS-UQO) et l'Association Générale étudiante de Bois de Boulogne (AGEBdeB).

Camp de formation de l'ASSÉ

Du 2 au 4 février au Cégep François-Xavier Garneau à Québec

★ **Vendredi 2 février**

19:00 -Accueil

★ **Samedi 3 février**

9:00 -ABC de la négociation

11:00 -Droit au chômage

13:00 -Femmes

18:00 -ABC d'une occupation

Soirée -Projection de films

★ **Dimanche 4 février**

10:00 -Histoire du mouvement étudiant

13:00 -Gratuité scolaire

Le camp de formation de l'ASSÉ est une excellente occasion d'en apprendre plus sur les luttes étudiantes ainsi que sur les luttes sociales en général. C'est aussi un super moyen de rencontrer des militants et des militantes d'un peu partout au Québec!

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre association!

Comment contribuer au journal

L'Ultimatum est un journal fait bénévolement par et pour les étudiants et les étudiantes. Pour continuer de vivre, il a besoin de l'aide et des contributions de personnes comme toi!

Tu peux contacter directement le Comité journal de l'ASSÉ à :

ultimatum@asse-solidarite.qc.ca

Voici quelques façons de contribuer à l'Ultimatum :

- ★ En écrivant des articles
- ★ En étant impliqué-e sur le Comité journal
- ★ En le diffusant dans ton milieu
- ★ En créant des dessins ou illustrations
- ★ En proposant des sujets à traiter

Revendiquer la gratuité scolaire: Pourquoi?

Alex Bourdon-Charest,
étudiant de l'UQAM

Le débat autour de la gratuité scolaire, revendication historique du mouvement étudiant, se fait depuis un bon moment déjà. Que ce soit par l'UGEQ, l'ANEEQ, le MDE ou l'ASSÉ, cette lutte a toujours été farouchement menée. Sans faire l'unanimité, l'idée que l'éducation est un droit, non un privilège et qu'elle doit conséquemment être gratuite, est très répandue et acceptée.

Cependant, bien qu'une grande partie du mouvement étudiant québécois soit déjà convaincue par la grande importance de la gratuité scolaire, tous et toutes ne voient pas la pertinence de mener une campagne sur la gratuité scolaire. Comme on voit une campagne électorale qui semble se dessiner à l'horizon, une portion du mouvement étudiant croit qu'il serait préférable de mener une campagne sur le gel des frais de scolarité, car son maintien est plutôt incertain.

Il est tout à fait juste de dire que les partis politiques ont un discours qui se fait de plus en plus électoraliste. Il est également tout aussi juste de dire que le maintien du gel des frais de scolarité est loin d'être acquis. Alors, pourquoi ne pas concentrer nos efforts sur le maintien du gel des frais de scolarité plutôt que sur la gratuité scolaire ? Il y a plusieurs points à soulever pour répondre à cette question.

En premier lieu, examinons le soi-disant gel des frais de scolarité. Bien qu'il soit en application depuis 1994, étudier coûte de plus en plus cher aux Québécois et aux Québécoises. Cela s'explique par le fait que le « gel » ne s'applique qu'aux frais directement reliés à l'inscription aux études post-secondaires. Pourtant, il existe une panoplie d'autres types de frais qui ne cessent d'augmenter et de saler la facture étudiante. Cela

fait en sorte que bien qu'il y ait un gel, du moins officiellement, un étudiant ou une étudiante paie beaucoup plus cher pour étudier qu'il ou elle ne le faisait quand le « gel » a été instauré. Aussi bien dire que le gel n'a jamais existé. Se battre pour cela ne reviendrait même pas à se battre pour le statut quo. Il est impensable de se mobiliser pour une option qui revient à une hausse des frais de scolarité.

Par la suite, on pourrait opposer à cet argument que le gel permet de ralentir la hausse des frais de scolarité et on ne peut dire le contraire. Cependant, le gel des frais de scolarité présuppose l'existence de frais de scolarité. Donc, en demandant le gel des frais, on accepte et on rend légitime l'existence de frais liés aux études.

Puis, viennent d'autres objections à une campagne portant sur la gratuité scolaire à tous les

Créer une vaste mobilisation pour la gratuité scolaire permettra de couper l'herbe sous le pied aux attaques contre l'éducation...

niveaux. Certaines personnes diront que nous devons attendre le moment opportun, que nous ne sommes pas prêts à mener une lutte directe pour la gratuité scolaire. Cependant, ces gens n'expliquent pas vraiment quel est ce « bon moment ». Que faudrait-il attendre ? Que les politiciens parlent eux-mêmes de gratuité scolaire ? Que les médias de masse se prononcent en faveur de nos revendications ?

Il serait irréaliste et naïf de croire que le moment idéal pour la gratuité scolaire viendra de lui-même. C'est plutôt à nous de le faire, ce moment idéal. D'ailleurs, cela a déjà commencé à se faire.

La grève générale de 2005, sans être une éclatante victoire du mouvement étudiant, aura au moins servi à créer un débat sur l'accessibilité au système d'éducation. De plus, depuis cette grève, on entend de plus en plus parler de gratuité scolaire dans le milieu étudiant et même ailleurs. Un nombre croissant d'associations étudiantes se positionne pour la gratuité scolaire. Ce débat sur l'éducation est déjà un grand pas : nous reste maintenant à saisir l'ouverture et à faire du moment présent, le « bon moment » pour exiger la gratuité scolaire.

Ensuite, on dira souvent que se lancer dans une campagne sur la gratuité scolaire revient à un échec assuré, car ce serait trop demander. Cependant, se lancer dans une campagne sur la gratuité scolaire ne fait qu'être cohérent face à notre analyse. La gratuité scolaire est possible et nécessaire. Nous n'avons pas besoins de reprendre les arguments qui ont déjà été très souvent exposés. Donc, si on veut qu'elle se réalise, nous devons bouger. Nous n'obtiendrons pas la gratuité scolaire si nous n'en parlons pas. Le moment de se jeter à l'eau doit venir si nous voulons changer les choses.

Finalement, il faut rester conscients et conscientes de la menace du dégel des frais de scolarité suivant la prochaine campagne électorale et ce, peu importe qui sera au pouvoir. Toutefois, ne soyons pas en réaction à ce danger. Créer une vaste mobilisation pour la gratuité scolaire permettra de couper l'herbe sous le pied aux attaques contre l'éducation et nous permettra d'avancer vers des gains concrets. La gratuité scolaire est un choix de société qui s'impose. Suite à ce constat, il ne nous reste plus qu'à mettre tout en œuvre pour forcer l'État à nous entendre. C'est de cette façon que l'on peut espérer gagner.

La réussite des étudiants et étudiantes est sur la glace

Par Philippe Teisceira-Lessard,
étudiant au cégep François-Xavier Garneau

Psychologues, aides pédagogiques, bibliothèques, conseillers et conseillères en orientation, cliniques de soins dentaires et médicaux, et bien d'autres encore sont autant de services normalement disponibles dans un cégep et une université. Ces ressources d'aide et de référence sont essentielles pour l'ensemble des étudiants et étudiantes qui souhaitent mettre toutes les chances de leur côté ou qui vivent une situation difficile. Soucieux de préserver le sacrosaint déficit zéro, héritage du Parti Québécois, ainsi que d'investir dans des domaines plus économiquement rentables que l'éducation post-secondaire, les gouvernements qui se succèdent restent inactifs face au problème criant de sous-financement dans les ressources et services qui handicape de nombreux étudiants et de nombreuses étudiantes.

L'exemple le plus souvent utilisé pour illustrer ce manque flagrant de financement est celui des bibliothèques scolaires. Selon *Le Soleil* du 25 avril 2005, il n'y a que 1,7% du budget des cégeps qui sont investis pour leur bibliothèque. Pire encore, dix cégeps du réseau collégial n'ont tout simplement aucun ou aucune bibliothécaire. Dans nos universités, la situation n'est guère mieux. À l'UQAM, pour ne présenter que celle-là, à la fin des années 90, on a assisté à la coupe d'environ 25% des employé-e-s des bibliothèques, passant de 400 à 291 employé-e-

s, alors que le nombre d'étudiants et étudiantes universitaires augmentait.

Du côté de l'aide psychologique, le Journal de Montréal révélait récemment des statistiques inquiétantes. En effet, selon l'enquête du journaliste Jean-Philippe Pineault, certains cégeps de la région élargie de Montréal imposent à leurs étudiants et étudiantes des temps d'attente dépassant les trois semaines pour la consultation d'un ou d'une spécialiste, et jusqu'à cinq semaines pour le Cégep Marie-Victorin,

qui ne dispose de professionnels qu'à temps partiel. C'est sans parler du collège de Valleyfield qui n'offre que les services d'une conseillère en orientation comme appui psychologique (!). Ces situations sont décriées par les acteurs et actrices du milieu de l'éducation. L'article rapporte aussi les propos d'une technicienne en travail social au Cégep de Lanaudière, seule et travaillant à temps partiel, qui dit qu'en cas d'urgence pendant une journée où elle ne travaille pas, il n'y pas d'autre alternative vers laquelle se tourner. Avec 92 tentati-

À l'UQAM, on a assisté à la coupe d'environ 25% des employé-e-s des bibliothèques

ves de suicide en 2002-2003 (dont 14 mortelles) pour 30 cégeps (selon L'Actualité



Suite à la page 6...

Être parent aux études, c'est la précarité

Par Rémi Daigle et Angela Sandoval
étudiant et étudiante au cégep François-Xavier-Garneau dans la région de Québec.

Alors que des militants et militantes s'affairaient à imprimer des affiches pour la campagne nationale, je suis entrée dans le local de mobilisation et devant moi, une affiche qui revendiquait l'accès à des horaires de garderies flexibles pour les parents qui veulent concilier enfants et études a attiré mon attention. Pleinement consciente de ce que c'est d'être un parent aux études, j'ai trouvé cette démarche plutôt intéressante et courageuse, car ce n'est pas tout le monde qui sait reconnaître les efforts que nous fournissons afin de réussir dans nos deux projets; la famille et la poursuite d'études supérieures. Voilà donc pourquoi, Rémi et moi, avons pris le temps de rédiger un texte pour le journal.

Après de longs mois de délibération, l'ASSÉ s'est finalement dotée de son plan d'action pour cette année. Il s'agit d'un plan d'action ambitieux qui comprends trois idées principales, soit la gratuité scolaire, une amélioration des services public des cégeps et universités et finalement une super proposition afin d'accroître l'accès et la flexibilité des garderies afin de les rendre disponibles aux étudiants et étudiantes. Afin de voir dans quelle mesure ces revendications pouvaient m'aider dans mon travail de maman, j'ai entrepris, avec l'aide de Rémi, une brève recherche sur cette situation au Québec.

En ce qui me concerne, étant mère monoparentale d'une petite fille de 15 mois, j'ai préféré ne pas cesser mes études, sans prendre un congé de maternité, et ainsi ne pas sombrer dans l'isolement. Il n'existe presque aucun support moral ou matériel afin de nous aider à poursuivre nos études. Par ailleurs, le régime de bien être social n'est pas accessible pour les étudiants et étudiantes et le régime d'aide financière aux études (AFE) n'est pas adapté à nos besoins. Selon le Conseil du statut de la femme :

[...] en 2002-2003, les parents bénéficiaires du programme [des prêts et bourses] avaient un revenu moyen présumé de près de 10 000 \$. [Selon Diane Lavallée, alors présidente du conseil du statut de la femme] « Dans ces conditions, il faut énormément de courage et de détermination pour compléter avec succès un parcours scolaire. Je lève mon chapeau à celles et ceux qui y arrivent, mais je crois que, comme société, nous devons mettre en place des mesures leur permettant de concrétiser plus aisément leur projet éducatif. »

De plus, il fût impossible pour moi d'avoir accès à un service de garde en raison du trop jeune âge de mon enfant et des très longues listes d'attentes, particulièrement pour les enfants âgés de moins de 18 mois pour lesquels il n'est pas rentable d'offrir de service de garde. C'est également sans compter le fait que les garderies sont généralement ouvertes que durant le jour, à des heures qui ne coïncident pas nécessairement avec l'horaire de la plupart des parents qui étudient. Nous n'avons qu'à penser aux cours du soir ou encore aux personnes qui tentent d'obtenir une accréditation d'études collégiales. Je n'ai donc pas pu profiter d'aucun service afin de me supporter dans mon nouveau rôle de mère.

Suite à une très brève recherche sur la situation des étudiantes et étudiants monoparentales, nous avons conclu que ma situation n'était vraiment pas unique. Selon le ministère de l'Éducation, en

2002, 10,1% des étudiantes et 6,2% des étudiants élevaient un enfant tout en fréquentant le secondaire professionnel, le cégep ou l'université. De plus, 93,3% d'entre eux trouvaient ardue cette conciliation. Si l'on estime le nombre d'étudiants et d'étudiantes dans les universités et cégeps au Québec à 403 000, en se basant sur les chiffres du MELS pour cette année, on arrive à un constat plutôt inquiétant. Toujours en 2002, selon le conseil du statut de la femme, les parents qui avaient recours au programme d'AFE pouvaient compter sur un revenu moyen d'environ 10 000 \$, ce qui était à l'époque à seulement 63% du seuil de pauvreté. « Dans ces conditions, il faut énormément de courage et de détermination pour compléter avec succès un parcours scolaire. Je lève mon chapeau à celles et ceux qui y arrivent, mais je crois que, comme société, nous devons mettre en place des mesures leur permettant de concrétiser plus aisément leur projet éducatif. », expliquait, Mme Lavallée, alors présidente de l'organisme, lors de la présentation d'une étude.

En ce qui me concerne, étant mère monoparentale...j'ai préféré ne pas cesser mes études, sans prendre un congé de maternité, et ainsi ne pas sombrer dans l'isolement...

Par ailleurs, les problèmes auxquels font face les parents aux études sont certainement aussi nombreux que démobilisants dans la poursuite du cheminement académique. Par exemple, les troubles financiers observés plus haut obligent les parents à mener une triple tâche, soit être étudiant ou étudiante, travailleur ou travailleuse et finalement s'occuper d'un enfant. Disons que les semaines et les sessions peuvent devenir très longues et les moments de repos sont pratiquement inexistantes. Il faut également compter sur les problèmes reliés au logement; trouver un appartement abordable est déjà difficile dans plusieurs régions au Québec, en trouver un avec une famille dans un contexte économique difficile constitue un défi de taille qui, si l'on n'est pas rempli, peut entraîner de lourdes conséquences. Puis vient le moment d'utiliser un CPE, ne serait-ce que pour aller à un cours, étudier, travailler; dans ce cas là les filles d'attentes sont très longues, puisque les places manquent cruellement. Si, par chance, on réussit à trouver une place, elle ne sera pas ouverte à des heures intéressantes pour les étudiants et étudiantes. En effet, lors des cours de soir, les CPE sont souvent fermés ou encore, si l'on en a besoin que pour quelques heures, c'est bien souvent impossible. Finalement, il ne faut pas oublier le très lourd fardeau que représentent les préjugés, le mépris et la condescendance qu'exercent une trop grande part des fonctionnaires, intervenant-e-s ou étudiant-e-s que nous rencontrons et envers qui nous devons demander un peu de support et de compréhension. Les penchants moralistes de certains et certaines n'aident en rien à résoudre les problèmes des parents aux études. Bref, être un parent qui poursuit des études,

c'est, sans conteste, un vrai bordel.

Plusieurs demandes ont été faites aux gouvernements depuis quelques années, par des groupes comme le MÉMEQ (Mères Étudiantes et Ménages Étudiants Québécois) et la CASSÉE (Coalition de l'ASSÉ Élargie) lors de la grève de 2005, soit 3 ans après le dépôt du rapport «Étudiante et mère : un double défi» par le conseil du statut de la femme. Ce rapport, largement utilisé dans la rédaction de cet article, parle de nombreuses solutions fort pertinentes afin d'offrir un support décent aux parents aux études, principalement aux étudiantes qui constituent la grande majorité de ce groupe. Il est très inquiétant de voir à quel point le MELS, et l'État en général, porte très peu d'intérêt aux travaux d'organismes qu'il subventionne en grande partie dans l'administration de ces divers programmes.

Alors que les frais de scolarité que l'on déguise en frais de services, ne cessent d'augmenter; que la qualité et l'offre de services des cégeps et universités ne cessent de diminuer et de passer aux mains du secteur privé qui utilise nos institutions scolaire comme sous-traitants; il est extrêmement important de se mobiliser et de se solidariser entre étudiants et étudiantes. Et cela est nécessaire afin de pousser le gouvernement à soutenir décentement ceux et celles qui, parmi nous, en ont le plus besoin. Les revendications que nous amenons de l'avant cette année, via notre syndicat qu'est l'ASSÉ, nous semble très réalistes et nécessaires. Nos demandes sont, par ailleurs, moindres que les recommandations émises par des instances gouvernementales datant déjà de quelques années. En somme : Ce n'est qu'un début, continuons le combat !

Références:

- Conseil du Statut de la Femme, "Étudiante et mère : un double défi - Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes - Avis, août 2004, No. 204-13-A, 119 p."
- La gazette des femmes, Leçons et biberons, Gazette des femmes, Vol. 26, no 3, Novembre-Décembre 2004, p. 6
- Impact Campus, Être parent à l'Université Laval Quand les parents s'en mêlent par Michelle Théberge - Actualités - Édition du Mardi 28 novembre 2006



L'équité salariale : plus qu'un salaire égal pour un travail égal

Lizanne Guay,
étudiante à l'UQAM

L'équité salariale est un dossier ouvert depuis maintenant 30 ans au Québec et fut une lutte constante chez les féministes depuis les années 1970. En novembre dernier, le gouvernement Libéral de Jean Charest annonce qu'il appliquera la fameuse loi 35, sur l'équité salariale, à partir du printemps 2007. Cette mesure touchera pas moins de 360 000 travailleuses des secteurs public et parapublic qui se partageront une rondelette somme de 1,7 milliard de dollars¹.

La Loi sur l'équité salariale, adoptée en 1996, va en effet au-delà du simple principe du "salaire égal pour un travail égal". « La Loi québécoise sur l'équité salariale est révolutionnaire parce qu'elle reconnaît, d'un point de vue financier, la valeur du travail des femmes », dit Nathalie Goulet, directrice du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)². En vertu de la loi 35, la secrétaire d'une entreprise doit être rémunérée comme son collègue soudeur³. C'est dire que l'application de cette loi exige une modification profonde des mentalités concernant le rôle et le travail des femmes et surtout de revaloriser le travail des femmes dans la société. En effet, la sous-rémunération des femmes était due semble-t-il, au fait que les femmes occupent des emplois peu complexes, peu exigeants et demandant des compétences innées aux femmes. Par exemple, l'écoute, la dextérité et la patience sont considérées comme des aptitudes innées et sont nécessaires à des emplois en relations humaines, tels que préposée aux bénéficiaires ou que secrétaire. Donc, puisque ces compétences sont innées il n'est pas nécessaire de les rémunérer à leur juste valeur. Cette situation est aberrante compte tenu que 70% des femmes au travail occupent un emploi relié à l'éducation, aux soins de santé et au travail de bureau⁴.

Que les femmes exercent leurs compétences «innées» dans le cadre d'un

travail rémunéré ou à l'extérieur de celui-ci, elles doivent généralement accomplir des tâches exigeant ces mêmes aptitudes. Par exemple, elles

le stéréotype affirmant que le salaire des femmes est le salaire d'appoint de la famille n'aide pas à la situation...

doivent s'occuper des enfants, faire le ménage et la cuisine, du travail qui est non rémunéré et surtout considérées comme allant de soi pour une femme.

De plus, le stéréotype affirmant que le salaire des femmes est le salaire d'appoint de la famille n'aide pas à la situation. D'ailleurs, en 2001, 81% des chef-fe-s de familles monoparentales sont des femmes⁶. Le salaire des femmes est alors l'unique



revenu de ce type de famille. Il ne faut pas oublier que les revenus de ces foyers sont en grande partie sous le seuil de la pauvreté et donc insuffisants pour vivre. Au surplus, 46% des femmes âgées de moins de 25 ans gagnent moins de 15 000\$ par année et le revenu moyen des femmes en 2002 se situait à 19 599\$ comparativement à 27 780\$ pour les hommes⁷.

En fait, c'est précisément là où le bât blesse concernant la loi sur l'équité salariale. C'est que les femmes occu-

pant une large portion des emplois précaires dans les secteurs de la vente, du service et de l'hôtellerie ne sont pas touchées par ce règlement, de même que celles qui ne sont pas syndiquées et celles qui sont employées dans des entreprises ayant moins de 10 employé-e-s. "Cela représente 25% des travailleuses", déplore Nathalie Goulet, du CIAFT.⁸

Il reste que l'application de l'équité salariale constitue un gain important pour les femmes des secteurs public et parapublic, où elles représentent la grande majorité du personnel. L'équité salariale est donc une reconnaissance des compétences acquises, mais dites innées des femmes et de la valeur de leurs emplois. Malheureusement, beaucoup de femmes qui occupent des emplois dans les secteurs les plus précaires ne profiteront pas de la loi 35 bien qu'elles vivent souvent en situation de pauvreté. Il est également intéressant de constater qu'en même temps que le gouvernement applique l'équité salariale, il décide de dégraisser l'État de ses programmes sociaux, justement les secteurs public et parapublic, où les femmes constituent la majorité des salariées. Monique Jérôme-Forget, une féministe qui fut vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec à la fin des années 1970, se félicite que le dossier soit réglé. Toutefois, le sort des milliers de femmes pauvres du Québec s'aggrave avec la gérance de Jérôme-Forget comme présidente du Conseil du Trésor au sein du gouvernement Libéral...

1. Jocelyne Richer, « Québec accepte de payer l'équité salariale », Le Devoir, jeudi 9 novembre 2006, p. a3.
2. Isabelle Grégoire, « Des femmes en or », L'Actualité, vol. 32, No: 1, 1 janvier 2007, p. 24.
3. Idem
4. Sandra Bérubé, Femme et féminisme, Cahier du camp de formation, automne 2005
5. Idem
6. Lise Moisan, « Femmes à vos tableaux », La vie en rose, Hors série, 2005, p. 59.
7. Idem
8. Isabelle Grégoire, op cit, p. 24

Suite de la page 4...

du 15 septembre 2006), ce manque de ressources est inquiétant.

Une autre conséquence du sous-financement du système d'éducation post-secondaire est la baisse continue du ratio professeur/étudiants et étudiantes. Roch Denis, ex-recteur de l'UQAM, déclarait que pour rejoindre la moyenne canadienne de un pour 18, il faudrait environ 1000 nouveaux et nouvelles professeur-e-s. Et cela, c'est sans compter le pourcentage très élevé de chargé-e-s de cours qui jouent le rôle de professeur-e sans en avoir ni le salaire, ni la sécurité d'emploi. Il s'agit donc d'une solution économique pour les administrations, mais injuste pour ces individus.

Cette carence en professeure-e-s se fait aussi sentir dans le réseau collégial. Ronald Cameron, président de la FNEEQ-CSN estime le manque à gagner à plus de 2000 professeurs. Conséquence de ce manque manque d'enseignants et d'enseignantes, ceux et celles qui sont présentement employé-e-s subissent davantage de pression et, évidemment, le service qu'ils et qu'elles offrent à la population étudiante s'en trouve compromis.

Toutes ces conséquences d'un manque flagrant de financement alloué à l'éducation post-secondaire nuit à la réussite des étudiants et étudiantes québécois et québécoises. Il est primordial de réinvestir massivement en éducation pour permettre aux centaines de milliers d'étudiants et étudiantes à travers la province de bénéficier de ressources et de services répondant à leurs besoins.

1 FARHAT, Jihad et GIRARD, Luc; L'avenir des services de référence des bibliothèques universitaires ;Argus; Vol.33 No.2 Automne 2004.

RÉUNION NATIONALE DES COMITÉS FEMMES LOCAUX

Cette réunion a pour but d'aider la coordination des différents comités femmes locaux et d'outiller les militantes dans la création de comités femmes. Il s'agit aussi de favoriser le partage d'informations et d'expériences sur le féminisme en milieu étudiant.

Tu peux contacter directement le Comité femmes de l'ASSÉ à :
comite-femmes@asse-solidarite.qc.ca



AUTODÉFENSE
MASCULINISME
CONTRACEPTION
"PUTAIN DE DÉBAT"



MANIFESTATION



29 MARS

2007

14H30

**SQUARE VICTORIA,
MONTREAL**

**DANS LA RUE,
POUR UN
REINVESTISSEMENT
PAS N'IMPORTE
COMMENT!**

★ **POUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE
À TOUS LES NIVEAUX** ★

★ **POUR L'AMÉLIORATION DES
RESSOURCES ET SERVICES EN
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE** ★

★ **POUR LA PROMOTION,
L'ACCESSIBILITÉ ET LA
FLEXIBILITÉ D'UN SYSTÈME DE
GARDE PUBLIC DANS LES
INSTITUTIONS D'ÉDUCATION
POSTSECONDAIRE** ★



WWW.ASSE-SOLIDARITE.QC.CA

WWW.GRATUITESCOLAIRE.INFO

Le scandale financier a eu raison du recteur à l'UQAM



Par l'exécutif de l'Association étudiante facultaire des sciences humaines de l'UQAM

C'est sans grande surprise que, le 24 novembre 2006, nous avons appris la démission du recteur et président de la CREPUQ Roch Denis. Déconsidéré par les doyens et les vice-recteurs, l'ancien professeur trotskyste s'est littéralement fait expulser de la direction de l'université. Cette opération, qui a tous les apparences d'un putsch en bonne et due forme, ne doit pas passer sous silence la responsabilité de nombreuses personnes de son ancienne équipe toujours en poste aujourd'hui. En effet, bien qu'on lui ait attribué toute la responsabilité des dépassements de coûts de 40 M\$ du complexe des sciences Pierre-Favreau (sur un budget initial de 165 M\$), M. Denis, mieux connu sous le sobriquet de Rocky jo, n'était pourtant pas seul lors du dérapage. Un comité « gouvernance » a

été mis sur pied par le CA de l'UQAM.

Nous sommes rassuré-es...

Lors du CA de l'UQAM du 12 décembre, c'est la vice-rectrice exécutive Danielle Laberge qui a été nommée de façon intérimaire pour siéger sur le trône uqamien. Son siège sera soumis aux voix lors de la rentrée d'automne 2007. D'ici là, elle aura la lourde tâche de rétablir des bonnes relations avec le ministère de l'Éducation, de négocier les conventions collectives du corps professoral et des employé-es de soutien, de remettre les finances de l'université à flot et d'éclaircir le nébuleux projet de l'Îlot Voyageur.

Nous tenons à rappeler à Mme Laberge que si elle entend faire le tout sur le dos des étudiants et étudiantes en augmentant les frais afférents ou en coupant dans les services, elle trouvera sur sa route l'association facultaire étudiante des sciences humaines. Fidèle à sa tradition combative, l'AFESH s'est dotée du mandat de tenir une AG

spéciale de grève dans les deux jours ouvrables suivant l'annonce d'une hausse de frais ou d'une coupure substantielle dans les ressources et services.

Si vous songez étudier un jour à l'UQAM, n'hésitez pas. Ici, on ne s'ennuie jamais!



Pour une semaine d'étude au Cégep de Sherbrooke



Par l'exécutif de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke

La semaine d'étude et d'encadrement (et non la semaine de relâche) est un enjeu interne récurrent depuis approximativement dix ans au Cégep de Sherbrooke. Cette semaine d'aide et de disponibilité

du personnel professoral pour les étudiants et étudiantes est, rappelons-le, une pratique répandue dans plusieurs établissements d'éducation post-secondaire à travers la province. L'objectif d'une telle semaine est, comme le suggère son nom, un temps de répit et de rattrapage pédagogique pour la population étudiante. En 2004, l'administration du Cégep de Sherbrooke fit l'essai de l'implantation de cette semaine dans le calendrier scolaire afin d'en évaluer le potentiel. Conclusion, cette semaine a permis à environ 1000 étudiants et étudiantes sur environ 5700 de rencontrer leurs professeur-e-s, l'utilisation optimisée du centre des médias (centre de documentation et de matériel informatique), l'avancement des travaux d'équipe et individuels, de nombreux courriels et téléphones entre le corps enseignant et la population étudiante, etc. Malgré cela, l'administration du Cégep, après une évaluation considérant uniquement le nombre de rencontres enseignants et enseignantes – étudiants et étudiantes durant ladite semaine, conclut comme non rentable et illégitime la tenue d'une telle activité.

Cette décision catalysa le militantisme étudiant. En effet, la mobilisation reprit de plus belle pour assurer l'obtention définitive de la semaine d'étude et d'encadrement et pour sa reconnaissance en tant qu'activité pédagogique afin qu'elle soit reconnue au sein des 82 jours du calendrier régulier de la session automnale. En ce sens, une assemblée générale extraordinaire fut annoncée pour voter une semaine de grève afin de mettre sur pied une semaine d'étude autogérée par les étudiants et les étudiantes. Un dossier très documenté sur le sujet fut monté avec minutie, afin de démon-

trer le réalisme et le caractère essentiel de ce projet. Néanmoins, la concentration des effectifs à l'information plutôt qu'à la mobilisation fut une lacune notable que récupéra l'administration en montant sa propre campagne de désinformation et de peur sur la question. De plus, pour camoufler sa mauvaise foi dans le dossier, elle laissa la décision entre les mains des départements de programmes. Une scission se créa donc entre les programmes, et il fut ainsi beaucoup plus difficile de concerter la population étudiante dans un même objectif étant donné qu'ils et elles n'avaient pas tous et toutes les mêmes acquis dans ce dossier. Ainsi, malgré une assemblée générale bien ficelée, une plénière fut accordée pour débattre de cet enjeu décaféiné dû aux nombreuses idées préconçues en circulation. C'est pourquoi on fit la sourde d'oreille face aux arguments emmenés en faveur de moyens de pressions plus concrets que de simples campagnes de pétitions comme il avait été fait précédemment. Le vote eu donc lieu, rapide, expéditif, témoignant d'une grande peur collective de reprendre les cours tôt en janvier. Enfin, malgré le vote pour le statut quo, l'assemblée se prononça néanmoins pour l'existence de la semaine d'étude et d'encadrement dans le calendrier officiel d'automne. Le but étant donc tout de même fixé, les démarches avec la direction furent donc reprises pour une onzième année en espérant qu'en février de réelles avancées pourront être observées.

Saviez-vous que...

La semaine d'étude est en péril dans les cégeps de Marie-Victorin et St-Laurent?

Ceci est la preuve que les luttes locales sont d'une importance capitale et qu'elles peuvent se déplacer au niveau national lorsque ce genre de dossier est discuté entre les différentes associations étudiantes du Québec.

GRATUITÉ SCOLAIRE .INFO

Qu'est-ce que la gratuité scolaire ?
Comment est-elle possible ?
Que faire pour l'obtenir ?

Pour trouver des réponses à ces questions, et bien plus, visitez notre nouveau site internet!

www.gratuitescolaire.info

La démocratisation des institutions d'enseignement : Quoi ? Pourquoi ? Comment ?

Par Rémi Bellemare-Caron,
étudiant à l'UQAM

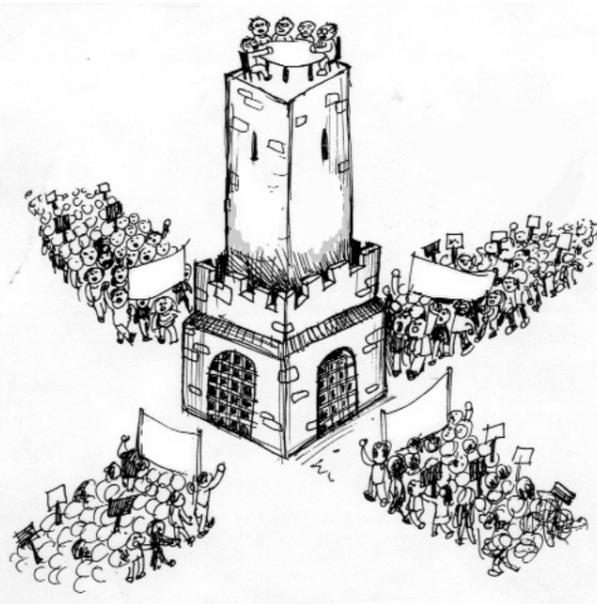
Les principes de base de l'ASSÉ sont d'une importance fondamentale pour notre organisation. Ce sont eux qui guident l'ensemble des décisions prises par les membres puisqu'ils représentent les fondements théoriques de notre association nationale, nous ne pouvons donc pas y contrevenir. Si beaucoup d'articles ont été consacrés aux différents principes de base, à savoir la gratuité scolaire, l'amélioration du régime d'aide financière, le maintien d'un réseau d'éducation entièrement public, la solidarité avec les autres mouvements sociaux d'ici et d'ailleurs et l'opposition à la mondialisation capitaliste, un dernier d'entre eux est rarement, voire jamais, abordé dans les différents documents d'information de l'ASSÉ. Il s'agit de notre position en faveur de la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion. Je vais donc tenter de pallier à cette lacune en expliquant en quoi cela consiste, comment cela serait réalisable et pourquoi nous considérons cela souhaitable.

Quoi?

Présentement, dans les établissements d'enseignement, les différentes décisions administratives telles que la gestion budgétaire, l'embauche ou le congédiement de personnel, les modifications du cheminement académique, l'attribution de contrats à des firmes privées etc. se font par des gestionnaires. Ce sont donc ces personnes, embauchées par la haute direction du Cégep ou de l'Université, qui prennent l'ensemble des décisions qui concernent directement presque tous les aspects des études ou du travail des gens qui fréquentent les institutions d'enseignement. La démocratisation signifie donc que le pouvoir de prendre les différentes décisions administratives se déplace de quelques gestionnaires vers l'ensemble des membres de la communauté universitaire ou collégiale et ce, jusqu'à ce que l'ensemble de la gestion se fasse par les étudiants et étudiantes et les travailleurs, travailleuses, c'est-à-dire l'autogestion.

Pourquoi ?

Bien que les « professionnel-le-s » de la gestion puissent avoir certaines connaissances techniques importantes pour le bon fonctionnement des différentes institutions, leur distance par



rapport à la réalité matérielle que vivent les étudiants et les étudiantes ne peut que les empêcher de prendre des décisions éclairées en fonction des intérêts de ceux-ci et celles-ci. En effet, ce sont les personnes qui sont le plus concernées par les décisions prises pour la gestion des établissements d'enseignements qui sont les plus

La démocratisation signifie donc que le pouvoir...se déplace de quelques gestionnaires vers l'ensemble des membres de la communauté universitaire ou collégiale...

aptes à prendre lesdites décisions, à savoir les étudiantes, les étudiants, les travailleurs et les travailleuses. De plus, si davantage de décisions étaient prises par, ou du moins de concert, avec la population étudiante, il serait possible de s'assurer d'une forme de redevabilité devant les autres membres de la communauté estudiantine, ce qui n'existe pas présentement. Cette démocratisation aurait aussi pour effet de diminuer les différents coûts associés à l'administration. En effet, si une partie des tâches de celle-ci est dévolue à la communauté du cégep ou de l'université, il est possible et même nécessaire de diminuer le temps de travail des gestionnaires, qui détiennent les meilleurs salaires des institutions d'enseignement.

L'UQAM, un exemple de démocratisation à suivre?

Bien que l'UQAM est réputée pour être l'« université du peuple » et que les étudiants et étudiantes de tous les programmes puissent faire partie de différents comités administratifs, il y a lieu de remettre en perspective la place offerte à la population étudiante. En effet, dans le seul comité où la voix étudiante est paritaire, les comités de programmes, les décisions sont d'ordre secondaire dans la mesure où toute l'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre se fait au niveau supérieur, dans les conseils académiques de la faculté, où la partie étudiante est minoritaire. Le comité se retrouvant dans les faits comme étant davantage consultatif. Ainsi, il ne faut pas regarder du côté de l'UQAM pour voir ce à quoi nous aspirons, bien que les outils qu'on y retrouve soient beaucoup plus élaborés que dans la plupart des autres établissements d'enseignement. En effet, la participation étudiante à la gestion se limite souvent à un nombre restreint de sièges sur les conseils d'administration.

Comment ?

En ce qui concerne la faisabilité, nous n'avons qu'à observer ce qui se fait dans nos associations étudiantes locales. Il s'agit là d'une expérience de gestion qui, bien qu'étant limitée et ayant ses ratés, démontre la possibilité de gérer un organisme de manière démocratique. En effet, il est évident qu'il serait nécessaire d'obtenir une plus grande participation de la population étudiante; mais si les enjeux étaient de plus grande envergure et les affectaient plus directement, est-ce que les étudiants et étudiantes ne seraient pas davantage motivé-e-s à participer aux différentes formes d'implication ? Toutefois, il est évident que dans les conditions actuelles, pour des raisons de temps, la plupart d'entre nous serions incapables en plus de nos études et de notre travail, d'assurer le bon fonctionnement des institutions d'enseignement.

C'est pourquoi il faut envisager la participation étudiante à la gestion comme faisant partie d'une vision d'ensemble d'une éducation renouvelée, au centre des préoccupations de la société. La démocratisation des établissements d'enseignement faisant partie d'un ensemble de réformes qui, avec la gratuité scolaire et une bonification des prêts et bourses, libéreraient le temps mis à travailler pour payer les études afin de permettre de l'utilisation à la gestion des cégeps et universités.

RÉUNION NATIONALE DU MATÉRIEL D'INFORMATION

Organisée conjointement par les Comités information et Journal, cette journée entière est consacrée à la production du matériel d'information sous toutes ses formes: tracts, brochures, journaux, etc.

**Quand? Dimanche le 25 février
Où? Au Cégep de Maisonneuve**

Accessible à tous et toutes !

DIVERS ATELIERS SUR LA PRODUCTION DE MATÉRIEL

- ★ MISE EN PAGE ★
- ★ CONTENU ET TEXTES ★
- ★ LOGICIELS ★

**Confirmez votre présence en appelant au à l'ASSÉ
au 514-390-0110 !**

Il n'y a rien de gratuit dans la vie! Mais cela est-il viable?

**Guillaume Manningham,
étudiant à l'UQAM**

L'ASSÉ est souvent taxée d'être irréaliste et utopiste en défendant le droit à l'éducation par le biais de revendications comme la gratuité scolaire et la fin de l'endettement étudiant. Il est évident que le discours de l'ASSÉ va à l'encontre du système capitaliste néolibéral dans lequel on doit payer de plus en plus pour des services et des droits essentiels. Marchandiser tout ce qui existe ici et ailleurs dans le monde, peu importent les conséquences sociales et environnementales, voilà la logique d'expansion du capital que les André Pratte et les Lucien Bouchard nomment les bienfaits de la croissance. L'idéologie dominante, par le biais des médias et de la publicité, nous montre que tout se vend et s'achète et que les meilleurs produits et services sont fournis en échange du montant d'argent que l'individu va donner. Pourtant, cela est-il vivable pour la majorité de la population et existe-t-il d'autres façons de faire fonctionner une société? Prenons par exemple le transport en commun et les soins de santé pour illustrer la situation inégale et hypocrite dans laquelle on vit. Devrait-on demander le gel des frais de médicaments et des frais de transport en commun ou bien réclamer la gratuité dans ces domaines comme dans le cas de l'éducation?

Ces dernières années, le discours environnemental prend de plus en plus de place dans le domaine public et les gouvernements sont obligés d'avoir un programme sur le sujet, notamment à travers le respect des clauses du fameux protocole de Kyoto. Tout le monde sait que les gaz à effet de serre sont causés en grande partie par le transport automobile. Pourtant, durant ces mêmes années, le coût du transport en commun augmente et les gens sont peu portés à privilégier ce moyen de transport quelquefois irrégulier à cause du manque de financement par nos gouvernements. La gratuité du transport en commun serait un moyen qui aurait des effets immédiats sur la diminution du parc automobile et sur le désengorgement des artères routières. Et ce, c'est sans parler des effets bénéfiques sur la santé de la population quant aux cas d'asthme, d'allergies et de maladies respiratoires pour les enfants et les personnes âgées.¹ De plus, la gratuité du transport en commun mettrait fin à la discrimination économique faite aux gens à faibles revenus quant à leur droit à se déplacer pour se trouver un emploi ou tout simplement pour vivre sans être exclus des services. « Le coût de la carte autobus-métro (CAM) à Montréal, au départ, en 1980, s'établissait à

12,5% du revenu d'une semaine de travail à 35 heures au salaire minimum ; en janvier 2006, elle en représente 24%. »² Et il y a eu une autre augmentation en janvier 2007...

La question du financement des soins de santé est également largement présente sur la place publique depuis ces dernières années. On invoque que le système de santé public coûte cher et qu'il n'est pas efficace. Ce que les dirigeants proposent c'est la privatisation graduelle des soins de santé. Dans plusieurs secteurs, le caractère public des soins de santé ne s'est jamais réalisé complètement c'est le cas des soins dentaires et des lunettes. Évidemment, est-ce nécessaire de préciser que ces soins sont essentiels. Avoir des maux de dents ou une vue défaillante peut rendre une personne inapte aux études ou au travail, tout comme une grippe ou une fracture. Combien de personnes, dont beaucoup d'étudiants et d'étudiantes, retardent ou n'effectuent pas ces soins à cause des coûts demandés? Combien de femmes doivent déboursier plusieurs centaines de dollars pour se faire avorter dans des cliniques privées, car il n'existe tout simplement pas d'hôpitaux ou de cliniques publiques près de chez elles? Combien de personnes peuvent s'offrir, comme une marchandise, de meilleurs soins ici et à l'étranger? Il est vrai qu'une personne ne peut

**Marchandiser tout ce qui existe
ici et ailleurs dans le monde...
voilà la logique d'expansion du
capital que les André Pratte et
les Lucien Bouchard nomment
les bienfaits de la croissance**

passer dans le système public avant une autre sur une liste d'attente en échange d'argent. Cependant, le personnel médical des cliniques privées parallèles n'est pas disponible pour le secteur public, ce qui cause un manque de personnel pour le secteur public.

Aussi, combien de personnes ne se procurent pas les médicaments nécessaires à leur santé parce qu'elles n'ont pas les moyens de se les payer? D'ailleurs, la croissance des coûts du système de santé est en majeure partie redevable à la croissance faramineuse des coûts des médicaments fabriqués par des entreprises pharmaceutiques privées. Ces compagnies privilégient la recherche dans les médicaments au potentiel le plus lucratif au lieu de prendre en compte les besoins réels de la population. L'industrie pharmaceutique engrange des profits sans cesse

grandissants tandis que les hôpitaux doivent composer avec des budgets restreints. Cherchez l'erreur!³ Et après, les dirigeants et les dirigeantes politiques et économiques, qui font partie des mieux nantis, nous disent qu'il faut dégeler les frais des médicaments.⁴ Ce ne sont pas eux et elles qui devront s'endetter ou souffrir pour assurer leurs soins de santé dans le privé. Même que plusieurs de ces personnalités publiques vont même en tirer profit à travers leurs intérêts financiers. Par exemple, c'est le cas de la famille Desmarais, propriétaire de Power Corporation qui est une multinationale active dans les assurances privées comme London Life et Great West et aussi propriétaire de Gesca, un groupe médiatique regroupant, entre autre, La Presse.⁵

Finalement, la gratuité de tous les soins de santé et du transport en commun sont des concepts sociaux qui vont à l'encontre des intérêts des entreprises privées, tout comme l'est la gratuité scolaire. Pourtant, il s'agit de droits fondamentaux pour toute personne humaine. On pourrait soulever également le caractère marchand de la nourriture et du logement. Pourquoi des centaines de milliers d'enfants auraient faim tandis que le PDG de la compagnie Metro empoche des dizaines de millions de dollars par année? Somme toute, il s'agit de faire un large débat de société afin d'exiger le respect de la condition humaine comme premier impératif au lieu de privilégier la croissance sans cesse des profits pour une minorité de gens. Il faudra se mobiliser et poser des actions pour que le débat surgisse et l'ASSÉ milite en ce sens au sujet de la gratuité scolaire. Ce ne sera pas les éditoriaux de La Presse et les bulletins de TVA qui le feront à notre place, prenons les choses en main.

Références:

- 1- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Le transport urbain, une question de santé, p. 19-43 (<http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/rapportannuel/2006/rapportannuel2006.pdf>)
- 2- Idem, p. 95.
- 3- Léo-Paul Lauzon, « Le coût des remèdes est un cancer galopant », L'AutJournal, no 253, octobre 2006, <http://www.lautjournal.info/autjourarchives.asp?article=2626&no=253>
- 4- Radio-Canada, Assurance-médicaments, Québec va mettre fin au gel des prix, 17 janvier 2007, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2007/01/17/001-medicament-prix.shtml>
- 5- Power Corporation du Canada, <http://www.powercorporation.com/index.php?lang=fra&comp=powercorp&page=profile>

Impliquez-vous dans l'ASSÉ!

Vous pouvez participer activement au développement de la lutte que mène l'ASSÉ pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire en vous impliquant dans les comités de l'ASSÉ :

- ★ Comité journal
- ★ Comité femmes
- ★ Comité d'information
- ★ Comité formation
- ★ Comité de recherche et de réflexion

- ★ Comité aux relations internationales
- ★ Comité des affaires académiques et pédagogiques
- ★ Conseil exécutif

Pour connaître les mandats des divers comités, les modalités d'élection, les projets en cours et plus encore, contactez-nous!

Jeunesse en ébullition, troisième partie

Par **Alexandre Leduc,**
étudiant à l'UQAM

Petite planète

Nous fêterons bientôt les deux ans de la grande grève générale illimitée de 2005. Ce moment de l'année n'est pas sans nous rappeler quelques bons et mauvais souvenirs. À la lecture de cette chronique, vous remarquerez peut-être des similitudes troublantes avec le déroulement des grèves dans divers lieux de notre planète. Face à cette grande mise en scène néo-libérale orchestrée en sous-main par les organisations internationales (Union européenne, Banque mondiale, FMI, etc), les peuples en résistance n'ont d'autre choix que d'échanger sur les leçons de leurs expériences respectives.

Nous ne sommes pas seul-e-s.

Grèce

Tout commence lorsque, au printemps dernier, les conservateurs, alliés aux sociaux-démocrates, mettent en branle un projet de loi visant à amender la constitution, plus particulièrement l'article qui garantit l'éducation gratuite et publique pour tous et toutes. Immédiatement, c'est la débandade du côté étudiant : plusieurs manifestations et occupations s'organisent. Toutefois, la crise se développe véritablement à partir de l'automne lorsque les enseignants et enseignantes partent en grève. En pleine négocia-



Manifestation étudiante en Grèce

tion de convention collective, les professeur-es ajoute une revendication à l'ordre du jour : non à la privatisation de l'éducation !

La grève connaît des proportions étonnantes dans ce pays de 11 millions de personnes, membre de l'Union Européenne. En effet, en date du 17 novembre, plus de 560 écoles sont occupées dans Athènes seulement. On estime à plus d'un millier les autres écoles occupées en dehors de la capitale. Plus qu'un ralentissement, c'est l'arrêt général. La population étudiante s'est regroupée au sein du Sydonistiko, un syndicat étudiant combatif.

Tandis que les grévistes sont traité-es de « casseurs » par la presse nationale, le gouvernement menace d'annuler la session. Pour le moment, les enseignants et les enseignantes ont cessé leurs moyens de pression, mais plusieurs écoles demeurent occupées sous l'impulsion des étudiants et des étudiantes. Premier recul du gouvernement : le débat sur l'amendement constitutionnel est reporté en janvier. Les grévistes

promettent d'être présents et présentes lors de la reprise des travaux du gouvernement.

Belgique

Depuis le 23 octobre, l'Université Libre de Bruxelles (ULB) est occupée par plusieurs étudiants et étudiantes en grève.

L'occupation repose sur l'opposition à trois projets initiés par le conseil d'administration de l'ULB. Tout d'abord, le CA de l'université désirait mettre en vente la moitié des terrains du campus, ce qui déplut grandement aux étudiants et étudiantes puisqu'ils et elles seront privé-es d'espaces publics de repos et de discussion. De plus, ils et elles déplorent que l'université se lance dans la spéculation foncière pour équilibrer son budget. Par la suite, les grévistes s'opposent à la privatisation des logements universitaires (les kots) : ils et elles croient que le privé pensera plus à son profit qu'aux intérêts réels des étudiants et étudiantes.

Enfin, le projet d'introduire une carte à puce engendre beaucoup de mécontentement sur le campus. Les grévistes belges s'opposent ainsi à la société sécuritaire qui se développe partout dans le monde et qui tente une première percée en milieu universitaire.

La structure représentative traditionnelle (mise en place par l'administration) ne satisfait pas les grévistes qui ont organisé une assemblée générale ouverte à tous et toutes ayant lieu à intervalles réguliers dans le principal centre de l'ULB.

Dans une perspective plus globale, en vertu du décret de Bologne (31/03/2004), à partir de 2006, le budget des institutions universitaires est fixe et non plus exclusivement en fonction du nombre d'étudiants et d'étudiantes. La logique sous-jacente est de dissocier le financement public du nombre d'étudiants et d'étudiantes, laissant ainsi toute la place à une université d'élite plutôt qu'à une éducation populaire. En d'autres mots, cela signifie de restreindre le nombre d'étudiants et d'étudiantes, de rationaliser l'offre de cours, de marchandiser l'espace universitaire, de rentabiliser le savoir.

Colombie

Les étudiants et les étudiantes de la Colombie sont regroupé-e-s au sein de l'Asociacion Colombiana de Estudiantes Universitarios (ACEU). Victime de répression systématique de la part des milices d'extrême droite soutenues en sous-main par l'État, les personnes militantes et sympathisantes de l'ACEU ont lancé en octobre dernier une campagne de soutien international. Une vingtaine de militants et de militantes de Montréal ont répondu à l'appel et se sont rendues au consulat de la Colombie pour manifester haut et fort leur solidarité avec les luttes progressistes dans le monde en novembre dernier.

Récemment, le secrétaire aux droits humains de l'ACEU a émis un communiqué international qui fait état des menaces de mort qu'ont proféré les

paramilitaires d'extrême droite (supposément démobilisés par le gouvernement). Ces groupes menacent particulièrement des leaders étudiants à l'Université de Cartagena sur la côte nord du pays. L'ACEU réclame le droit à l'opposition politique, la fin réelle du paramilitarisme (et non uniquement sa législation) ainsi que réparation et justice pour les proches des victimes du mouvement étudiant colombien.

Fusion syndicale en France ?

Les personnes qui se plaignent de la division des organisations étudiantes au Québec se consoleraient bien vite en jetant un coup d'œil de l'autre côté de l'océan. En effet, la France compte plusieurs syndicats et associations étudiantes. Certaines d'extrême droite (UNI), d'autres proche du pouvoir (Union Nationale des Étudiants Français - UNEF), et d'autres adeptes du syndicalisme de combat (Syndicats Unis et Démocratiques, Fédération Syndicale Étudiante, Confédération Nationale du Travail). Suite au mouvement de grève de l'an dernier exigeant entre autres le retrait du Contrat Première Embauche, la FSE a lancé en septembre 2006 un appel à l'unité de la gauche militante étudiante (incluant certaines associations locales de l'UNEF). Seulement SUD a répondu à l'appel.

Certaines réunions eurent lieu sans déboucher sur un plan d'action concret. SUD a récemment fait savoir sa position finale: fusion locale des structures et ensuite discussion au niveau fédéral. Pour bien saisir l'importance de cette proposition, il faut comprendre qu'en France il n'y a pas d'association générale comme au Québec. En effet, un individu décide d'adhérer ou non au syndicat de son choix. Ce qui fait que sur un même campus, il peut y avoir plusieurs syndicats vivant en cohabitation (ou guerre ouverte!).

La FSE a refusé la proposition, accusant SUD de vouloir intégrer des nouveaux membres et non réellement unir la gauche syndicale sur de nouvelles bases. À l'heure actuelle, le processus de fusion semble être bloqué.

Chili

De avril à mai 2006, les étudiants et étudiantes du secondaire au Chili étaient en grève contre le système scolaire rétrograde, inchangé depuis l'époque de Pinochet. La contestation a repris de la vigueur en septembre dernier. Pour en savoir plus sur les récents développements de la grève étudiante au Chili, consultez l'excellent article de Antoine Casgrain dans la dernière parution de la revue *À Bâbord*.



Manifestation étudiante en Amérique latine

Une bonne claque pour Lucien Bouchard et ses Lucides

Par Arnaud Theurillat-Cloutier,
étudiant au Cégep Bois-de-Boulogne

*“Rembourser la dette publique:
la pire des hypothèses” de Louis Gill*

Depuis peu, un groupe de pseudo-intellectuels du Québec, prétendument éclairés, ne cessent d'alarmer la population sur les «grandes» menaces de notre avenir collectif. Ils et elles répètent avec insistance la même symphonie alarmiste : déficit démographique, compétitivité internationale, mais aussi réduction de la dette publique.

Sur ce dernier point, Louis Gill, économiste et professeur à l'UQAM entre 1970 et 2001, a tenté de nous fournir les outils nécessaires pour comprendre le phénomène, considéré comme un problème de second niveau. Dans son dernier ouvrage intitulé *Rembourser la dette publique : la pire des hypothèses*¹, Gill a voulu contribuer au débat public en le déchargeant «d'un lourd handicap en raison de la grande complexité de la question et de ce que l'absence généralisée de connaissances au sein de la population quant à ses aspects techniques donne aux dirigeants politiques et aux «experts» un avantage décisif dans la défense de leur point de vue». Comme il est possible de le comprendre par le titre de son livre, l'auteur a un point de vue tranché sur la question. Tentons de comprendre pourquoi en examinant quelques faits saillants de son étude.

Tout d'abord, il convient d'élucider quelques termes clés. La dette totale du Québec, aussi appelée la dette «brute», atteindrait 118,2 milliards de dollars², ce qui représente 43 % du produit intérieur brut (PIB). Celle-ci comprend la «dette directe» et ce qu'on appelle le «passif au titre des régimes de retraite». La dette directe constitue l'ensemble des emprunts que le gouvernement contracte sur les marchés en bons du trésor et en obligations de divers types émises pour diverses échéances (de trois mois à trente ans).

Si le poids de la dette diminue par la simple croissance du PIB, pourquoi la rembourser ?

Chaque année, le gouvernement se doit de rembourser les titres qui arrivent à échéance ainsi que ceux qui se chiffrent entre 5 et 7 MM\$. Puisqu'il ne dispose pas d'une telle somme pour effectuer les remboursements annuels, il emprunte une nouvelle somme au moins égale au montant remboursé. Toutefois, de 1997-1998 à 2005-2006, ces emprunts annuels ont été supérieurs de près de 3 milliards de dollars aux remboursements. Cela a donc pour conséquence de faire augmenter la dette directe d'environ 3 milliards de dollars par année. Quant au «passif au titre des régimes de retraite», il s'agit de l'ensemble des prestations de retraite que le gouvernement devra verser aux employé-e-s de la fonction publique. Ces deux éléments formant la dette brute diminuée des actifs financiers (ou avoirs financiers du gouvernement) est appelée la «dette nette» (103,8 milliards de dollars).

Le gouvernement divise aussi sa dette brute d'une autre manière: la «bonne dette» découlant de dépenses d'actifs financiers et d'immobilisa-

tion; et la «mauvaise dette» attribuée aux déficits cumulés. L'économiste souligne que la «mauvaise dette» est unilatéralement attribuée à un excès de «dépenses d'épicerie» notamment dû aux salaires des fonctionnaires et «non [comme lui le voit] à une insuffisance de revenus découlant d'une fiscalité généreuse à l'égard des entreprises et des revenus élevés, et de l'évasion fiscale.»



Le chiffre évoqué plus tôt peut sembler faramineux, mais il convient de le remettre en perspective contextuelle. À titre comparatif, en tenant compte de la part québécoise dans la dette fédérale, le rapport au PIB de la dette brute de l'ensemble des administrations publiques du Québec (200 milliards de dollars) est de 73 % en 2005 alors que la moyenne dans les pays de l'OCDE³ est de 78 %. Louis Gill rappelle également qu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la dette du gouvernement fédéral s'élevait à plus de 100 % du PIB. Ce pourcentage a chuté à 18 % du PIB trente ans plus tard grâce au seul effet de la croissance du PIB, sans qu'aucun remboursement ne soit effectué. C'est ainsi que l'auteur en vient à remettre en question le remboursement de cette dette : si le poids de la dette diminue par la simple croissance du PIB, pourquoi la rembourser ?

Cette problématique amène l'auteur à examiner le fameux «Fonds des générations» instauré par le gouvernement Charest en 2006 afin de juger de sa raison d'être. Ce programme de réduction de la dette a pour objectif d'amasser une somme de 30 milliards de dollars d'ici vingt ans grâce à l'accumulation des redevances sur l'eau, principalement en provenance d'Hydro-Québec. Tout cela dans le but de réduire le rapport dette totale/PIB de 43 % à 25 % en 2025-2026 en effectuant un seul remboursement. Ici, Louis Gill nous rappelle que la dette continuera vraisemblablement d'augmenter d'environ 2 à 3 milliards de dollars pour les raisons évoquées plus tôt. En 2025-2026, cette dette totale atteindra donc 167 milliards de dollars. Si la croissance du PIB est de l'ordre de 1,7 % jusqu'à cette date – ce qui est inférieure à la croissance moyenne des quinze dernières années (2,2 %) – son rapport au PIB aura été réduit à 29 %, soit seulement quatre points de pourcentage au-dessus de la cible du Fonds des générations, et ce, sans aucun remboursement. La cible du 25 % sera donc atteinte

à 78 % grâce à la croissance du PIB et à 22% seulement grâce au Fonds des générations. Ce constat amène l'auteur à affirmer qu'en «privant la génération actuelle de ressources qu'on voudrait destiner à la réduction de la dette sous prétexte de vouloir régler un conflit entre générations, non seulement on hypothèquerait la génération actuelle, mais on compromettrait tout autant le bien-être des générations futures»

En fait, pour Louis Gill, cet écran de fumée qu'est le Fonds des générations ainsi que la «prétendue urgence de la réduction de la dette» du Québec amène inévitablement la «privatisation des services et des biens de l'État, c'est-à-dire du patrimoine collectif» En effet, le gouvernement qui a pour principe de compenser les déficits budgétaires en période de faible croissance par les surplus budgétaires en période d'expansion économique, voudrait maintenant, «dans une situation de raréfaction de fonds, dégager néanmoins des fonds supplémentaires» pour réduire sa dette. Cette situation confine les finances publiques à une impasse... «à moins d'envisager une réduction et une privatisation des services publics»

Les Lucides et leurs acolytes répondront que le service annuel de la dette, c'est-à-dire le paiement des intérêts annuels de la dette, demeure une dépense importante des revenus budgétaires du gouvernement (12,7 % en 2005-2006, 7 milliards de dollars). En réalité, seul le «service de la dette directe» entraîne une sortie de fonds (4,5 milliards de dollars, 8,3 % des revenus gouvernementaux), les «intérêts au titre des régimes de retraite» n'entraînant pas de versement d'argent. Ces derniers intérêts ne sont en fait qu'une dépense fictive, une simple écriture comptable, qui n'entraîne pas de décaissement. Même si le montant à payer -le service de la dette directe- demeure élevé, «rien ne justifie qu'on veuille le gonfler pour dramatiser davantage la situation à des fins politiques.»

Ces quelques constats⁴ défendent bien le propos de l'auteur. «Loin de nier l'importance de la dette du Québec», Louis Gill estime qu'il faut «refuser de mettre un seul sou des fonds publics dans la réduction de la dette» puisque son poids diminuera par la simple croissance du PIB et

En privant la génération actuelle de ressources qu'on voudrait destiner à la réduction de la dette...on compromettrait tout autant le bien-être des générations futures

parce que «toute somme qui y sera allouée serait soustraite du financement de besoins pressants» comme l'éducation et la santé. Il en aboutit ainsi à redéfinir le concept d'équité intergénérationnelle cher aux alarmistes lucides : «L'amélioration des services publics et des infrastructures, essentielle à la génération actuelle, est aussi le meilleurs legs à offrir aux générations futures»

1. GILL Louis, *Rembourser la dette publique : la pire des hypothèses*, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, Montréal, 2006, 117 p.

2. En date du 31 mars 2006

3. Organisation de Coopération de Développement Économiques, regroupement des 30 pays les plus industrialisés

4. Cet article ne résume qu'une partie des observations de l'étude de Louis Gill.

Qu'est-ce que l'ASSÉ

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Le droit à l'éducation

L'ASSÉ considère l'éducation comme un droit fondamental pour les membres de la société et non comme un privilège. Dans cette optique, chaque membre de la société a le droit à une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination.

En matière de frais de scolarité, la seule politique progressiste c'est sans équivoque la gratuité scolaire à tous les niveaux pour tous et toutes. Elle représente un objectif indispensable dans la lutte au régime discriminatoire de l'endettement étudiant, qui obstrue l'accès des personnes à faible revenu à l'enseignement supérieur, reproduisant les inégalités sociales. Par ailleurs, pour que le système d'éducation permette l'épanouissement politique, social, économique et culturel de ses bénéficiaires, il ne peut être que public. Son financement doit donc être assuré par l'État. C'est ce qui motive l'ASSÉ à dénoncer la tendance des dernières années, encouragées par le recul du financement public, à la colonisation des institutions d'enseignement par les entreprises privées. Celles-ci doivent plutôt contribuer au financement des établissements scolaires par le biais des impôts et non par des investissements directs qui subordonnent les activités d'éducation aux étroites finalités de la production capitaliste. Ainsi, il est impératif, afin d'avoir un enseignement de qualité, d'obtenir un réinvestissement massif de fonds publics.

Une stratégie efficace

On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie c'est le syndicalisme étudiant de combat. Cela implique, dans un premier temps, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques.

À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats et de pratiques de la démocratie directe. Ainsi, l'assemblée générale est l'endroit par excellence pour ce faire. L'ASSÉ est favorable à l'idée de pousser cette démocratisation le plus loin possible, dans une perspective d'autogestion. En effet, ce sont les personnes qui sont le plus concernées par les décisions prises pour la gestion des établissements d'enseignement qui sont les plus aptes à prendre lesdites décisions. À savoir, les étudiantes, les étudiants et les travailleuses.

De plus, le syndicalisme de combat nous amène à démontrer notre solidarité avec les mouvements sociaux visant le mieux-être de la société. En effet, nous voulons non seulement défendre les intérêts matériels qui nous concernent en tant qu'étudiants et étudiantes mais tout ce qui nous concerne en tant que membres entiers de la société. Cette solidarité entre les luttes sociales permet aussi la construction d'un rapport de force d'autant plus fort pour faire plier le gouvernement, ou les adversaires en cause, et ainsi obtenir les gains des différents groupes engagés dans la lutte.

D'autre part, puisqu'il est impossible de s'en remettre à la bonne volonté des gouvernements et des administrations pour la sauvegarde du droit à l'éducation, il faut miser sur la construction permanente d'un rapport de force, d'un contre-pouvoir. En ce sens, l'ASSÉ travaille sans relâche à l'information et la mobilisation massive et systématique du mouvement étudiant québécois.

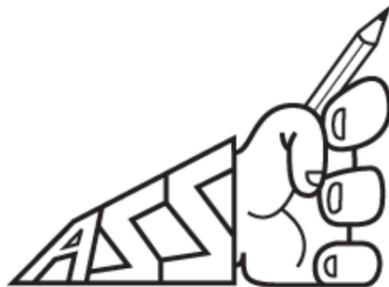
Un rapport de force permet une négociation d'égal à égal dans les dossiers et les enjeux qui concernent la population étudiante québécoise et est d'autant plus nécessaire lorsque des décisions sont prises à l'encontre des intérêts des étudiantes et des étudiants.

L'ASSÉ ne s'oppose pas à toute négociation. Seulement, elle croit nécessaire que ce genre de processus ne soit entamé qu'une fois que la population étudiante est informée et mobilisée. En plus d'augmenter de façon significative les chances de succès d'un tel processus, cela assure un contrôle démocratique par les Assemblées Générales.

L'ASSÉ, c'est ses membres!

À l'intérieur de l'ASSÉ, chaque association étudiante est souveraine. Les décisions prises par des délégués en Congrès ne deviennent pas automatiquement des résolutions que chaque association membre doit appliquer sans l'accord de l'assemblée générale ! Au contraire, l'ASSÉ encourage et aide les associations membres à tenir des assemblées générales régulièrement afin de donner à celle-ci le dernier mot sur des revendications ou un plan d'action national.

En ce sens, l'ASSÉ est un outil très intéressant qui permet de soutenir une vie démocratique active dans les établissements membres. Pour que cette structure fonctionne efficacement, il est nécessaire que les membres de l'ASSÉ s'y impliquent, la prennent en charge.



Visitez notre site internet!

- Section d'actualités
- Calendrier d'événements
- Banque de documents complète
- Numéros précédents du journal
- Fonction de recherche
- Forum de discussion

www.asse-solidarite.qc.ca



**Attention : ce journal est
RÉUTILISABLE ET
RECYCLABLE!**

SVP faites votre part pour l'environnement et réutilisez ce journal en le donnant à une autre personne ou en le déposant dans un présentoir! Sinon, déposez-le dans un bac à recyclage!

Qu'est-ce que l'Ultimatum

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le Comité journal aidé par des collaborateurs et collaboratrices. Il est publié plusieurs fois par année et il est distribué par l'entremise des militants et des militantes d'associations étudiantes à travers le Québec. Il a comme but premier de faire la promotion de l'ASSÉ, de ses revendications et de ses plans d'action qui sont votés en Congrès par des délégués des associations membres.

L'Ultimatum se démarque des médias de masse en mettant de l'avant des positions claires et des buts précis sans se cacher derrière une fausse objectivité. Le ton journalistique employé par les grands journaux cache trop souvent des positions favorables à l'idéologie que véhiculent les classes dominantes. L'Ultimatum dévoile l'envers de la médaille sur la question de l'éducation principalement, mais aussi sur d'autres enjeux sociaux en permettant la diffusion d'un point de vue progressiste.

L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en Assemblée Générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force!

Abonnez-vous à l'Ultimatum!

Si vous êtes intéressé-e-s ou votre organisme est intéressé à s'abonner à notre journal Ultimatum, veuillez remplir le formulaire de demande d'abonnement et nous l'envoyer à notre adresse inscrite dans le formulaire.

Toute reproduction et/ou diffusion des informations contenues dans le présent journal est fortement recommandée et chaudement applaudie... à condition d'en mentionner la source!

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

2570 Nicolet, local 301
Montréal, Québec H1W 3L5,
514-390-0110

www.asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre l'exécutif :
executif@asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre le comité journal :
ultimatum@asse-solidarite.qc.ca